

Politique de Développement Durable



CONNECTING THE WORLD OF TOMORROW



INDEX

CHAMP D'APPLICATION ET OBJECTIF	3
Portée et application.....	3
Approbation, mise en place et formation	3
ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE	4
Environnement	4
Social	4
<i>Gouvernance</i>	5
POSER DES QUESTIONS.....	5
VIOLATION DE LA POLITIQUE ET ACTION DISCIPLINAIRE.....	6

CHAMP D'APPLICATION ET OBJECTIF

Chez Constructel Visabeira, S.A. (« Constructel »), nous sommes fiers de notre héritage et nous avons une vision positive de l'avenir. Au sein du prestigieux groupe d'entreprises du Grupo Visabeira, nous sommes une entreprise familiale et intergénérationnelle de succès qui a fait ses preuves en matière de satisfaction des clients, d'engagement et d'impact positif sur les communautés locales.

Nous reconnaissons que notre succès à long terme dépend du bien-être et de la résilience de l'ensemble de notre chaîne de valeur end-to-end et que, pour continuer à créer de la valeur financière et sociale, nous devons prendre en compte les intérêts de toutes les parties prenantes. Nous reconnaissons que la durabilité, qui intègre les concepts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), fait partie intégrante de notre activité, tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

Constructel s'engage à laisser un héritage d'impact positif et durable qui enrichit les vies et les communautés. L'objectif de la Politique de Développement Durable (la « Politique ») est de présenter notre approche et nos engagements pour atteindre cette vision, réduire nos risques et nos impacts négatifs, développer nos opportunités et nos impacts positifs et, par la publication de la Politique, s'assurer que toutes les parties prenantes ont une meilleure compréhension de notre parcours commun.

Les impacts matériels, les risques et les opportunités abordés par la politique, à la fois dans nos opérations et dans notre chaîne de valeur, sont les changements climatiques, l'eau, l'économie circulaire, les pratiques de travail, les conditions de travail et la conduite Professionnelle.

Portée et application

Cette politique s'applique à toutes les entreprises de Constructel, à leurs directeurs, cadres, employés, sous-traitants, fournisseurs, ainsi qu'à tout autre tiers impliqué dans la prestation de nos services et l'approvisionnement de nos produits dans toutes les juridictions où nous opérons. La Politique s'applique à tous les opérations de Constructel et à sa chaîne de valeur (en amont et en aval), y compris toutes les installations, tous les processus, tous les produits et tous les services. Les entreprises d'exploitation individuelles peuvent préserver leurs propres politiques de Développement Durable ou ESG qui sont alignées sur la présente Politique, tout en reflétant les considérations et les priorités locales spécifiques.

La présente politique doit être lue conjointement avec notre Code d'Éthique et de Conduite Professionnelle ainsi que toutes les politiques de conformité actuelles disponibles sur notre site web. [Constructel Visabeira - Corporate Policies](#).

Approbation, mise en place et formation

Cette Politique a été approuvée par le Conseil d'Administration de Constructel Visabeira, S.A. le lundi 22 juillet 2024.

Son adoption et son application sont obligatoires pour Constructel et ses filiales, et sa mise en place doit être analysée par le Comité de Compliance et de Gouvernance du Développement Durable, qui rend compte au Conseil d'Administration et est présidé par le Directeur du Développement Durable du groupe d'entreprises.

- 1. La formation sur cette Politique fait partie de la formation de tous les nouveaux employés et sera disponible en ligne à une date ultérieure. Cette politique sera**

accessible au public sur notre site web.

ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE

Conformément à l'engagement pris par sa société mère, le Grupo Visabeira, Constructel s'engage à respecter les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Ces engagements représentent la base de nos pratiques en matière de développement durable et ne peuvent être compensés par de bonnes actions dans d'autres domaines ; [Grupo Visabeira, SGPS, S.A. | UN Global Compact](#).

Nous nous engageons à établir des objectifs de réduction des émissions, conformément à l'Accord de Paris et aux exigences scientifiques nécessaires pour préserver le réchauffement climatique sur une trajectoire de 1,5°C. Cela implique la définition d'objectifs basés sur des données scientifiques, à court et à long terme, pour atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2050 ; [Objectifs](#) de contrôle - Objectifs Basés sur la Science. Le processus de définition et de validation de ces objectifs est en cours.

Environnement

Nous reconnaissons que nos activités commerciales ont un impact sur l'environnement et que nous avons le devoir de protéger notre planète pour les générations futures. Nous nous engageons à :

- respecter toutes les lois et les réglementations environnementales applicables aux activités de Constructel et aux services que nous fournissons dans toutes les juridictions où nous opérons ;
- évaluer régulièrement l'impact de nos opérations sur l'environnement, en cherchant constamment à réduire les impacts négatifs ;
- mesurer, surveiller et réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de nos activités conformément à des objectifs basés sur des faits scientifiques (à court terme et avec des émissions nettes nulles) ;
- utiliser de l'électricité 100% renouvelable sur tous nos marchés, chaque fois que cela est possible ;
- travailler en partenariat avec des clients, des fournisseurs et toutes les autres parties prenantes de notre chaîne de valeur afin de constamment réduire les impacts négatifs sur l'eau, en termes de déchets, de pollution et d'émissions ;
- utiliser toutes les ressources avec prudence, en optimisant l'utilisation de l'énergie, de l'eau et des matières premières par la mise en place de pratiques efficaces, promouvant la préservation, permettant la régénération et exploitant des possibilités d'alternatives renouvelables.

Social

En tant qu'entreprise, notre raison d'être est d'enrichir les vies et les communautés, d'« améliorer » les communautés locales et la société dans son ensemble grâce à ce que nous faisons et à la manière dont nous le faisons. En tant que prestataire de services, nos employés sont la famille, le cœur et l'âme de notre entreprise.

- Nous préserverons et encouragerons la protection des droits de l'homme et des droits du travail dans nos activités commerciales, ainsi que dans celles de notre chaîne de valeur, conformément à notre Code d'Éthique et de Conduite Professionnelle et à nos politiques en matière d'esclavage moderne ;
- Nous nous engageons à offrir des lieux de travail sûrs et sains. Nous sommes conscients des risques

liés à notre travail et considérons que le bien-être et la sécurité de notre personnel sont de la plus haute importance. Nous nous engageons à planifier la prévention, à identifier et à réduire les risques, à traiter des dangers sur le lieu de travail et à nous conformer aux réglementations pertinentes en matière de santé et de sécurité au travail.

- Nous nous engageons à investir en permanence dans la formation de notre personnel, à promouvoir le développement continu de ses compétences techniques et de sa connaissance des normes environnementales et de sécurité ;
- Nous nous engageons à promouvoir une culture du développement durable, à encourager l'implication des employés dans les pratiques durables, à communiquer les engagements et les progrès de l'entreprise et à offrir des possibilités de participation ;
- Nous nous engageons à travailler avec toutes les parties prenantes, au niveau interne et externe, afin de promouvoir la collaboration et le partage des responsabilités pour atteindre les objectifs de durabilité ;
- Nous nous engageons à préserver la biodiversité et le patrimoine culturel des communautés dans lesquelles nous opérons.

Gouvernance

Faire ce qu'il faut pour nos parties prenantes est un principe fondamental de notre façon de travailler. L'équilibre entre les attentes des parties prenantes exige un sens aigu de gouvernance, des normes éthiques et de transparence, élevées, et il s'agit d'un processus d'amélioration continue.

- Constructel s'engage à être une entreprise responsable vis-à-vis de toutes les parties prenantes et s'efforcera de garantir et/ou d'intégrer et de préserver des pratiques responsables dans tous les aspects de ses opérations commerciales.
- Nous nous engageons à respecter des normes éthiques élevées par le biais d'un solide Code d'Éthique et de Conduite Professionnelle.
- Nous nous engageons à respecter les lois, les réglementations et normes locales, nationales et internationales applicables aux secteurs dans lesquels nous opérons.
- Nous nous engageons à assurer une gestion claire et efficace pour des questions de développement durable par l'intermédiaire de notre Comité de Compliance et de Gouvernance en Matière de Développement Durable, en définissant des objectifs, en établissant des responsabilités et en faisant des rapports au Conseil d'Administration ;
- Nous nous engageons à préserver une communication ouverte et claire et des rapports transparents ;
- Nous nous engageons à effectuer un contrôle préalable de notre chaîne d'approvisionnement, en nous concentrant sur les questions les plus importantes et en travaillant en collaboration avec les fournisseurs pour définir et atteindre des objectifs communs en matière de développement durable ;
- Nous nous engageons à prendre en compte les facteurs de durabilité lors de la sélection de nos fournisseurs et partenaires.

POSER DES QUESTIONS

Pour prospérer à long terme, toutes les parties prenantes doivent jouer un rôle clé dans la mise en place d'une organisation durable. Mais il ne suffit pas d'avoir des politiques fortes. Il s'agit d'intégrer les principes

durables dans notre travail quotidien et de promouvoir une culture de la responsabilité individuelle. Constructel s'engage à adopter une approche proactive, à prévenir et à réduire les non-conformités potentielles de la Politique.

Si vous avez des questions sur cette politique ou sur des pratiques associées à nos activités qui ne sont pas conformes à cette politique, veuillez contacter le Directeur du Développement Durable du groupe (sustainability@constructel.com) pour obtenir des informations supplémentaires.

VIOLATION DE LA POLITIQUE ET ACTION DISCIPLINAIRE

En tant qu'employé, vous avez le devoir de signaler tout comportement inapproprié/incorrect. En tant que partie prenante qui ne travaille pas chez Constructel, nous apprécions votre engagement à respecter des normes et politiques éthiques.

Toute violation de cette Politique, ou conduite inappropriée (réelle ou suspecte) en rapport avec cette Politique, que ce soit au sein de Constructel ou dans sa chaîne d'approvisionnement, doit être signalée dès que possible, conformément à la Politique de Constructel concernant le Signalement des Violations Potentielles ([Constructel - Reporting Potential Violations Policy](#)) et via notre canal de dénonciation ([Constructel - Whistleblowing Channel](#)).

Constructel considérera toute violation de cette politique comme une affaire importante sujette à une action disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement, et se réserve le droit de mettre fin aux relations contractuelles avec tout agent, représentant, fournisseur de services ou autre tiers qui viole la politique.

Document :	Politique de Développement Durable
Version:	1.0
Date:	Le 22 juillet 2024